



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 13/03/2026

ID : 074-257401729-20260317-D2026_03_09_PV-DE

S²LOW

DELIBERATION 2026 03 09

Séance du mardi 10 mars 2026 à 17h00 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 27/02/2026

Annulation comité défaut quorum : 06/03/2026

Nouvelle convocation : 10/03/2026

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 10

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 10

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, BOYER Christophe, GILET Laurent, GILSON Fabrice, LAVOREL Joelle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, PUGIN André, SEVE François

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick,

Excusés : CHEVALIER Laurent, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, MIVELLE Laurent, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony, VERDONNET Christian

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 24 FEVRIER 2026

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical APPROUVE A L'UNANIMITE, le compte rendu du comité syndical du 24 février 2026.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,

Christelle METRAL



Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le 13/03/2026



ID : 074-257401729-20260317-D2026_03_09_PV-DE